

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des 7 unités capitalisables (UC) permet l'obtention du diplôme BPREA.

UC1 : Se situer en tant que professionnel

UC2 : Piloter le système de production

UC3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème comprenant un tronc commun et une orientation polyculture élevage

UC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

UC5 : Valoriser les produits et services de l'entreprise

2 UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi : au choix en fonction du projet

Chaque unité s'obtient de façon indépendante et est validée pour 5 ans.

Possibilité de poursuite d'études par un Certificat de Spécialisation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une individualisation des parcours :

La durée, les contenus et les modalités de la formation sont adaptés en fonction de vos acquis (formation et expérience) et de votre projet.

La formation peut se combiner avec un parcours VAE.

La formation est réalisée en formation ouverte et à distance avec des regroupements à minima pour les temps d'évaluation.

EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



☎ 03.29.79.64.81

✉ cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

♿ Référent Handicap
(dans "contacts" sur le site internet)

🌐 📱 📷 EPL Agro de la Meuse

Certification :

Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire
RNCP 38093
Publication du 13/10/23

Epl agro
de la Meuse

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDIR LA NATURE

FORMATION ADULTES

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE EN FOAD

BREVET PROFESSIONNEL

Diplôme de niveau 4



De 91 à 959 heures de cours



280 heures en entreprise



Période de septembre à juin



Formation à distance avec
regroupements

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Epl agro
de la Meuse

VERSION 02 04 2026

MÉTIER PRÉPARÉ

Agriculteur-ice, éleveur.
Salarié-e agricole hautement qualifié-e.
Responsable d'entreprise agricole.

Activités: conduire un système de production; organiser, planifier, gérer le travail; assurer l'administratif et la gestion des stocks,...

Environnement: travail à l'extérieur et avec du vivant.

OBJECTIFS

Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer en qualité de responsable d'entreprise agricole avec ou sans les aides (DJA).

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum (sauf contrat de professionnalisation) ;
Être titulaire d'un CAP ou BEP ou diplôme équivalent ou supérieur et d'une année d'activité professionnelle ;
Ou pour les personnes non titulaires d'un niveau 3 (BEP, CAP), justifier d'une année d'activité professionnelle dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre secteur d'activité.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

DUREE DE LA FORMATION

La durée de la formation est fonction du positionnement réalisé.
Elle peut aller de 91 heures (pour l'UC 5 uniquement) à 959 heures pour toutes les UC.



INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant.
Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation (10,28€/h de formation pour un parcours complet) peut être pris en charge en partie par un financeur selon votre situation professionnelles. La rémunération éventuelle dépend de votre situation.
Se référer aux Conditions Générales de Vente.

CONTENUS PRINCIPAUX

La formation est composée de modules courts liés à des compétences professionnelles :

- Animer une réunion
- Faisabilité d'un projet
- Accueil d'un salarié
- Analyse de la performance de l'entreprise
- Adopter l'assolement
- Commercialiser un produit ou un service

Conduite d'ateliers complémentaires
(Transformation de la production de viande bovine, ovine ou porcine, de la production laitière, de la production maraîchère ou fruitière, Produire de l'énergie par une unité de méthanisation,
Production de fourrages,
Production bovins lait,
Production équine, Mise en œuvre d'une pension équine, Manipuler de jeunes équidés.)

Le partenariat avec les établissements aux niveaux régional et national permet de répondre au mieux à l'individualisation du parcours de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés en reconversion, conjoints d'exploitants, aides familiaux, autres...